

NOTE SUR UN BAS-RELIEF
TROUVÉ A DÉLOS (1)

M. Chamonard décrit ainsi le sujet figuré sur un petit bas-relief, qu'il a trouvé dans une boutique de la Rue du Théâtre: « Un personnage coiffé d'un chapeau à larges ailes (?), tenant de la main droite un objet indistinct (peut-être une outre ?), et conduisant de la main gauche un animal cornu, chèvre ou bouc. »

Il a reconnu avec raison un chapeau dans l'objet assez informe qui surmonte la tête du personnage, et, dans l'animal, une bête à cornes. Mais il n'a pas démêlé, je crois, le sens du relief, ce qui se conçoit aisément, étant donné la grossièreté de l'exécution.

Remarquons tout d'abord qu'après un examen attentif du monument, il est impossible de songer à un homme conduisant une chèvre ou un bouc, comme le pense M. Chamonard. On n'aperçoit, en effet, qu'une paire de jambes, et ce sont celles du personnage humain. On ne comprend plus, dès lors, comment l'animal peut se tenir debout, car il n'est pas porté par l'homme. Il faut nécessairement admettre qu'homme et animal ne font qu'un: il s'agit, en réalité, d'un homme muni d'un phallus énorme que termine la tête d'un animal cornu.

Pour vérifier la justesse de cette affirmation, examinons un petit bronze du Musée de Naples, reproduit dans le *Musée secret* (2). C'est une lampe qui représente Hermès, coiffé du pétase ailé, avec un phallus de dimensions gigantesques, dont l'extrémité, qui sert de bec à l'ustensile, a la forme d'une tête de bélier. Le dieu, dont les traits sont grotesques et repoussants, est vêtu d'une courte tunique; ses mains, tendues en avant, sont maintenant dépourvues d'attributs, mais elles tenaient vraisemblablement la bourse et le caducée.

C'est probablement le même sujet que représente le relief de Délos. Les appendices qu'on aperçoit aux côtés de la tête sont les bords du pétase d'Hermès. L'animal, dont la tête forme l'extrémité du phallus, est un bélier.

Un monument de Pompéi, analogue à celui que nous venons de men-

(1) Ce relief a été publié et reproduit dans le *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 1906, p. 589, n° 41 et fig. 37.

(2) Roux-Barré, *Herculanum et Pompéi*, VIII, pl. 46, p. 197.



tionner, a été décrit par Fiorelli (1): Hermès, tenant une bourse de la main droite et peut-être le caducée de la gauche (qui est brisée), vêtu de la chlamyde et coiffé du pétase ailé, chevauche un bélier ithyphallique. — On peut citer aussi un petit bronze d'Herculanum, d'un type assez voisin (2). C'est un gladiateur coiffé du casque, l'épée à la main; son phallus démesuré se termine par le protome d'un lion, qui, la gueule béante et les pattes dressées, semble vouloir se jeter sur le personnage et le dévorer (3).

Dans le bas-relief de Délos, l'objet que porte Hermès de la main droite est peu distinct. Mais la même forme est donnée à la bourse du dieu dans plusieurs monuments, par exemple, sur une gemme de l'Antiquarium de Berlin (4): on voit là que cette bourse est terminée par trois pointes, sans doute les pattes et la queue de l'animal de la peau duquel elle est faite. Ces trois pointes, nous les retrouvons sur le relief, et elles ont induit M. Chamonard à dénommer « outre » ce qui est une bourse. Remarquons que la bourse est renversée, c'est à dire qu'elle a l'ouverture en bas.

Le phallus monstrueux attribué à Hermès n'a pas lieu de nous étonner, puisque, à l'origine, le dieu est symbolisé par une énorme phallus, et que, sans parler des organes génitaux sculptés sur les « hermès », les monuments où il est représenté, soit ithyphallique, soit avec un grand phallus, ne sont pas rares (5).

La présence de la tête de bélier s'explique également bien. On sait qu'Hermès est le protecteur des troupeaux, et combien sont nombreuses les représentations qui montrent le dieu accompagné d'un bélier (6). Il était dès lors naturel que, voulant donner une apparence animale au phallus d'Hermès, on fit choix du bélier. Mais, ici, cet animal a encore une autre signification. La tête du bélier sacrifié à Hermès était prophylactique (7), et, sur plusieurs monuments, elle est représentée comme telle. Sans quitter Délos, nous rappellerons la base triangulaire portant la signature d'Iphicartidès, sur laquelle on voit une tête de bélier à l'un des angles, et des têtes de Gorgone aux deux autres. M. Perdrizet cite aussi le tympan d'un sarcophage étrusque, où sont sculptées trois têtes, de Gorgone, de lion et de bélier (8).

(1) *Raccolta pornografica* (Naples, 1866), p. 15, n° 187.

(2) *Id.*, p. 14, n° 185 (références).

(3) L'animal représenté est un lion, et non un chien, comme on l'a dit. Le lion est un animal prophylactique. Cf. un lion dévorant, sur un relief de marbre où sont réunies diverses amulettes: Saglio-Pottier, *s. v. Fascinum*, p. 987, fig. 2887; amulette de terre cuite, lion terminant un phallus: *Raccolta pornografica*, p. 15, n° 188.

(4) Roscher, *Lexikon*, *s. v. Hermes*, p. 2428 et figure.

(5) Cf., entre autres, *Raccolta pornografica*, p. 14, n° 186.

(6) Cf., en dernier lieu, Perdrizet, *BCH*, XXVII (1903), p. 300 suiv.

(7) Cf. *Ibid.*, p. 303.

(8) *Ibid.*, note 4.

Une figurine arcadienne archaïque montre Hermès Πρόμαχος tenant de la main gauche une tête de bélier, qu'il présente à ses ennemis en guise d'*apotropaion* (1); des gemmes offrent des représentations analogues (2). Sur le relief de Délos, Hermès tient de la main gauche la tête de bélier par les cornes: ce geste a la même signification prophylactique.

Il n'y a donc guère de doute à avoir sur le sens de ce petit monument. La tête de bélier, le phallus, sont des *apotropaia* puissants; Hermès lui-même est un dieu protecteur (3). Placé au fond d'une niche, dans une paroi de la boutique, ce relief devait écarter du logis les influences mauvaises; il faut croire que ce n'était pas trop, pour y réussir, que la combinaison de ces trois éléments: Hermès, phallus, bélier.

Rappelons-nous maintenant qu'Hermès est le dieu du commerce: sa place est tout indiquée dans une boutique (4). Il doit favoriser le propriétaire de l'échoppe, faire fructifier son négoce; pour bien marquer ce rôle d'auxiliaire bienfaisant, l'ouvrier malhabile qui a taillé ce marbre a voulu, semble-t-il, représenter le dieu versant à terre le contenu de sa bourse et répandant ainsi l'abondance autour de lui.

Ce n'est pas le seul monument de ce genre, *apotropaion* protecteur d'une boutique, que nous aient livré les fouilles de Délos. Sur le chambranle d'une porte qui donne accès à une maison voisine de l'Établissement des Poseidoniastes, on voit sculpté un phallus porté sur deux pattes (5). Les représentations phalliques sont, à la vérité, fréquentes à Délos et s'y rencontrent en maint endroit; mais, dans le cas présent, il semble bien qu'il s'agisse d'un *apotropaion* destiné à protéger un commerçant: en effet, sur le chambranle opposé, est représenté un homme, vêtu d'un pagne court, qui tient de la main droite un animal et qui s'apprête à l'égorger avec un long coutelas qu'il brandit de la main gauche. C'est là, croyons-nous, une enseigne, faisant allusion à la profession du marchand (un boucher?). On a trouvé à Pompéi (6) un grand nombre d'enseignes de cette sorte; elles y occupent la même place, c'est à dire la face des piliers dressés à l'entrée des boutiques (7); et il s'y joint fréquemment, comme ici, un emblème phallique. On se rappelle le petit relief représentant un phallus, placé au-dessus de la porte

(1) Perdrizet, *BCH*, p. 303, note 3 (références).

(2) *Rev. arch.*, 1862, I, pl. VIII, 5.

(3) Cf. Saglio-Pottier, *s. v. Amuletum*, p. 256.

(4) Cf. l'Hermès peint à l'entrée d'une boutique de Pompéi: Overbeck-Mau, *Pompei*, p. 335; Mommsen-Marquardt, *Man. des Antiq. rom.* (trad. fr.), XIV, I, p. 265, note 7.

(5) Ce relief et celui qui est décrit ensuite et qui lui fait face seront publiés ultérieurement.

(6) Cf. Overbeck-Mau, *Pompei*, p. 379; Mommsen-Marquardt, *Ibid.*, I. I.; Gusman, *Pompei*, p. 217 suiv. (avec de nombreuses figures).

(7) Overbeck, *Ibid.*, p. 379.

d'un boulanger de Pompéi, avec cette inscription: *Hic habitat felicitas* (1). A cet exemple on en pourrait ajouter beaucoup d'autres (2).

W. DEONNA

(1) *Raccolta pornografica*, p. 10, n° 73 (références).

(2) Roux-Barré, *Herculanum et Pompéi*, VIII, p. 202.